

Bolsa Família et la main d'oeuvre des ménages

Alan de Brauw, Daniel O. Gilligan, John Hoddinott et Shalini Roy, Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI)

Les programmes de protection sociale suscitent une préoccupation récurrente : ils pourraient dissuader de travailler. En augmentant les revenus, les transferts d'espèces pourraient en effet encourager les ménages à réduire leur participation au marché du travail ou le nombre d'heures prestées pour augmenter leur temps de loisirs, et ce même chez les ménages pauvres. Des études évaluant les programmes de transferts conditionnels en espèces suggèrent que ces préoccupations sont exagérées. Pour la plupart d'entre elles en effet, on peut tout au plus observer une réduction modeste de la main d'oeuvre, mais pas d'effet dissuasif majeur (Fiszbein and Schady, 2009). Une attention bien moindre a toutefois été portée aux effets des programmes de protection sociale sur d'autres formes de redistribution du travail. Les programmes ciblés et soumis à conditions qui définissent l'éligibilité en fonction des revenus perçus dans le secteur formel peuvent encourager les ménages proches du seuil d'éligibilité à transférer leur force de travail vers le secteur informel afin d'assurer leur éligibilité. Si ce comportement existe, il pourrait avoir des conséquences involontaires sur le niveau potentiel de revenus de ces ménages et sur la croissance économique à venir.

Dans un récent article (de Brauw et al., 2013), nous avons estimé l'impact du programme brésilien de transferts conditionnels en espèces *Bolsa Família* sur plusieurs aspects de l'offre de main d'oeuvre des ménages, y compris la participation à la population active et le nombre d'heures de travail prestées, en ventilant les heures prestées dans les secteurs formels et informels. L'éligibilité au programme *Bolsa Família* se fonde sur les revenus auto-déclarés au moment de la demande de participation au programme. Le gouvernement vérifie les informations à l'aide d'une base de données des revenus du secteur formel. Les ménages dont les revenus sont proches du seuil peuvent prester des heures supplémentaires dans le secteur informel étant donné que leur éligibilité se trouverait menacée s'ils travaillaient davantage dans le secteur formel. Les salaires étant en moyenne plus élevés dans le secteur formel, les ménages peuvent décliner des offres d'emploi dans le secteur formel ou même ne pas postuler à des offres d'emploi dans le but de maintenir leur éligibilité au programme. D'après les données, le différentiel entre les salaires formels et informels est plus élevé dans les zones rurales qu'en ville et incite par conséquent à une redistribution de la main d'oeuvre plus importante dans ces endroits. Nous avons donc évalué l'impact de ce programme sur la répartition sectorielle du travail par zones (urbaine et rurale).

Pour évaluer l'impact du programme *Bolsa Família* sur l'offre de main d'oeuvre des ménages, nous avons utilisé des données longitudinales sur les ménages datant de 2005 et de 2009. L'échantillon comprend des ménages provenant de zones urbaines et rurales, et l'enquête contient des questions individuelles permettant de déterminer si le travail exercé appartient au secteur formel ou informel. Pour rendre compte de l'inclusion non-aléatoire des ménages pauvres dans le programme, la pondération par le score de propension a été utilisée afin d'établir un groupe de comparaison pour les bénéficiaires du programme *Bolsa Família* (Hirano, Imbens et Ridder, 2003).

Au niveau global, aucun impact du programme *Bolsa Família* sur la participation individuelle à la population active ou sur le nombre d'heures de travail prestées par les ménages n'a été observé. En milieu rural toutefois, nous avons remarqué que le programme *Bolsa Família* entraîne une faible mais significative diminution de la proportion des femmes actives (environ 13 points de pourcentage), ce qui correspond au nombre de femmes quittant la main d'oeuvre formelle. Au contraire, la population masculine rurale tend à augmenter sensiblement

son nombre d'heures de travail hebdomadaires pour compenser, de telle sorte que le temps de travail des ménages ruraux reste le même dans l'ensemble. Une autre évolution massive et hautement significative a été observée : certains réduisent leur activité dans le secteur formel (une diminution d'environ 8 heures par semaine par membre d'un ménage) pour se tourner vers le secteur informel (une augmentation d'environ 8 heures par semaine par membre). Les ménages urbains se trouvent ici en tête, puisque le passage du secteur formel au secteur informel représente un manque à gagner moindre qu'en milieu rural. Dans les zones rurales, rien de tel n'est à signaler.

Les implications de ces résultats sont importantes. Alors qu'il existe peu de preuves des conséquences négatives des programmes de transferts conditionnels en espèces, telle qu'une dépendance au programme se traduisant par une diminution générale du travail, on peut toutefois détecter des formes plus subtiles de dépendance potentielle au programme. Si le programme encourage les ménages urbains à migrer du secteur formel vers le secteur informel, ces ménages ne passeront à côté d'emplois plus stables et plus sûrs et ne bénéficieront pas de meilleurs salaires ni d'avantages liés à leur ancienneté professionnelle.

Ainsi, la main d'œuvre totale des ménages urbains bénéficiaires ne diminue pas ; l'interruption des bénéfices du programme peut toutefois exacerber leur vulnérabilité. De plus, si le programme encourage les femmes des milieux ruraux à sortir de la population active, celles-ci courent le risque de devenir moins autonomes.

Même si les hommes en milieu rural compensent cette tendance en effectuant davantage d'heures de travail, de telle sorte que le nombre total d'heures prestées par le ménage reste inchangé, l'autonomie des femmes en milieu rural pourrait se trouver affectée.

Sources:

- De Brauw, A., D.O. Gilligan, J. Hoddinott et S. Roy (2013). 'Bolsa Familia and Household Labor Supply', *Working Paper*. Washington, DC, Institut International de Recherches sur les Politiques Alimentaires.
- Fiszbein, A. et N. Schady (2009). *Conditional cash transfers: Reducing present and future poverty*. Washington, DC, Banque Mondiale.
- Hirano, K., G. Imbens et G. Ridder (2003). 'Efficient Estimation of Average Treatment Effects Using the Estimated Propensity Score', *Econometrica*, 71(4): 1161–1189.